Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 042-214202079-20260922-DL20260147-DE

SAINT-CHAMOND

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉLIBÉRATION** N°DL20260147 **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 11/09/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 4 absents représentés, 3 absents non représentés à savoir :

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (à compter de 19h35) ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Jérôme JULVE (jusqu'à 22h21) ; Mme Michèle FREDIERE (à compter de18h40) ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY ; Mme Catherine MOIROUD ; M. Erick SCHAEFFER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT (jusqu'à 21h57) ; Mme Nathalie CHAMPALLE (jusqu'à 21h57) ; M.Julien GIRAUDO (jusqu'à 21h57)

**ABSENTS REPRÉSENTÉS**

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à Mme Abla CIPRIANI (jusqu'à 19h35)

M. Jérôme JULVE a donné procuration à M. Mathieu VIALLATTE (à partir de 22h21)

Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 18h40)

M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT

**ABSENTS NON REPRÉSENTÉS**

M. Jean MINNAERT (à compter de 21h57)

Mme Nathalie CHAMPALLE (à compter de 21h57)

M. Julien GIRAUDO (à compter de 21h57)

**SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION**

Mme Catherine CHAPARD.

**DISPOSITIF ENGAGEMENT JEUNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 042-214202079-20260922-DL20260147-DE

**Mme Daryne BELKORCHIA** expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond, dans le cadre de sa politique jeunesse, et plus particulièrement dans le cadre du dispositif « Engagement jeunes », adopté au conseil municipal du 18 mars 2024 (délibération N°DL20240043) subventionne des projets de jeunes Saint-Chamonais.

A travers ce dispositif, la ville souhaite aider les jeunes Saint-Chamonais de 12 à 25 ans à réaliser des projets dont ils sont à l'initiative, accompagnés par une structure jeunesse ou un établissement scolaire sur les thématiques suivantes : action de solidarité, action de citoyenneté, développement durable, promotion du sport, de la culture, du numérique, valorisation de son territoire.

Le projet doit s'inscrire dans l'une des thématiques définies par le règlement pour être éligible à l'appel à projet. Les jeunes doivent être porteurs et acteurs du projet. Ainsi, ce sont eux qui présentent leur projet à la commission. La 1ère commission s'est réunie le vendredi 05 juin 2026. Les deux dossiers ayant été déposés avant le 31 mars 2026 ont été étudiés. La commission a proposé d'accompagner ces deux projets :

**Dossier Jean Rostand :**

**« A la découverte du sport de haut niveau et de la culture sportive à Paris » :** 16 jeunes de 4ème et 3ème ont construit un séjour à Paris qui se veut être l'aboutissement de 4 années d'engagement en section sportive basket. Ce séjour a pour but de leur offrir une ouverture sur le sport de haut niveau.

Ils ont construit le planning et les actions à mettre en œuvre pour financer une partie du projet.

Ce voyage vise à la découverte de la haute performance dans le sport, à la rencontre avec l'élite du basket mais également à la découverte culturelle de Paris, dont les sites des Jeux Olympiques. En parallèle, un séjour quel qu'il soit permet de développer l'autonomie des jeunes et le sens des responsabilités.

Le budget total du projet s'élève à 10 284,80 € .

La commission propose d'attribuer 1 500 € à ce projet.

**Junior Association Choc Sauvage :**

**« Projet de création d'un jeu de société »:**

Né il y a plus de deux ans, ce projet est en cours de réalisation. Jeunes collégiens et lycéens issus de milieux et de quartiers différents se retrouvent dans l'objectif de créer un jeu de société culturel, pédagogique et ludique mêlant l'écologie, l'éthologie, la biodiversité, la science, …, et le plaisir de jouer.

La demande de subvention s'inscrit dans l'accompagnement au financement de 6 prototypes du jeu.

Le budget total du projet s'élève à 6 490,93 €.

La commission propose d'attribuer 1 500 € à ce projet.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 042-214202079-20260922-DL20260147-DE

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'octroi de deux subventions dans le cadre du dispositif « engagement jeunes » :

  - 1 500 € au collège Jean Rostand pour le projet « A la découverte du sport de haut niveau et de la culture sportive à Paris »
  - 1 500 € à la junior association « Choc sauvage » pour le projet « Création d'un jeu de société »

- **d'autoriser** le versement de ces subventions aux attributaires,

- **d'imputer** les dépenses correspondantes au budget principal de la commune .

**-----oooOooo-----**

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 23/09/2026

MAIRIE DE SAINT-CHAMOND (Loire)

Le maire, Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne*